

REUNION DU 12 MARS 2013

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents : B. DI BLAS. D. LOROT. C. DESPLAT. M. BARBE. T. CORBERON. F. TURCIN. M. BONNET. O. SAVARY. P. SODOYER. X. RATTE. L. NOLET. C. FANTIN. R. SEGALD.

Absent excusé : JP. DURUP.

Secrétaire de séance : C. FANTIN.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui ne donne lieu à aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

VOIRIE

Routes

La commission de la voirie propose les travaux suivants au titre de l'année 2013, à savoir :

* Création de trottoirs, rue auxerroise (du bief à la sortie du village, côté Villy jusqu'au chemin de la plage).

En ce qui concerne la haie, d'un commun accord avec la propriétaire un géomètre viendra borner la partie publique et un huissier sera également convoqué pour faire un état des lieux.

* Rue des Coteaux fleuris (du carrefour de la rue des Ecoles à celui de la rue de Chatillon) : en mono couche ou en enrobé.

O. SAVARY rappelle qu'il y a de plus en plus de gros véhicules qui empruntent cette voie et que de l'enrobé semble indispensable afin de stabiliser cette voie.

Les élus décident de refaire cette voie en enrobé.

* Réfection de trottoirs, de la rue du Grand Cotat à la rue du Temple.

Les élus émettent un avis favorable à la réalisation de ces travaux si le budget le permet.

Matériel

La commission de la voirie propose un certain nombre d'achats afin d'équiper le tracteur. En effet, la lame de déneigement doit être à l'avant du tracteur, toutefois notre tracteur n'est pas équipé. Il est donc proposé les équipements suivants : relevage, chargeur, lame, lève palette.

La priorité étant de changer la lame, il faut provisionner une somme sur le budget, le choix sera fait ultérieurement.

BATIMENTS

La commission des bâtiments propose un certain nombre d'achats afin d'équiper le hangar communal et les archives, à savoir :

Archives

Achat d'étagères ; pour l'étage et pour le rez-de-chaussée (2 rayonnages seront à supprimer afin de pouvoir mettre le meuble de cadastre et une table pour les anciens plans). Les élus émettent un avis favorable à cette proposition.

Hangar communal

Transpalette, garde corps, cantiléver, rayonnages, rack palettes, escalier roulant ou 2 escaliers fixes.

Hangar

Un devis a été demandé à l'entreprise Bailly pour la création d'une deuxième mezzanine (coffrage et poutre). A ces travaux il faudrait rajouter une dalle.

Bâtiment, sis 58 grande rue

Un devis a été demandé pour la réparation de la porte du porche et des 2 portillons.

QUESTIONS DIVERSES

Feux de la Saint-Jean : il est proposé que l'association Panoramic diffuse un film en extérieur sur écran gonflable.

Compte-tenu de l'heure tardive de la diffusion il sera demandé si ce film ne pourrait pas être projeté le soir de la kermesse des écoles.

Décoration de la place du Moulin : il est proposé l'achat d'un ensemble de 3 bacs à fleurs, d'un diamètre 110, à mettre au côté du transformateur.

Cet ensemble égairait cet espace sans trop limiter la circulation des véhicules et notamment des camions.

Transports scolaires

Le maire propose aux élus de prendre une motion pour le maintien de la gratuité des transports scolaires, à savoir :

« En charge des transports scolaires, le conseil général de l'Yonne prévoit de ne plus maintenir la gratuité de ce service.

Une fois de plus, ce sont les populations des communes rurales qui se trouvent pénalisées. Une nouvelle charge pour des familles déjà confrontées à la crise économique et à ses conséquences sociales.

Les élus de la Commune de MALIGNY soutiennent le maintien de cette gratuité car ils estiment que cette décision accentue les inégalités liées aux lieux de résidences des élèves.

En effet, un enfant résidant dans un petit village doit être logé à la même enseigne qu'un enfant de la ville. Il n'est pas concevable que sa famille ait à subir des frais de transport spécifiques au risque d'accentuer un peu plus la désertification de nos territoires ruraux ».

Les élus, à l'unanimité, décident de prendre la motion proposée.

INFORMATIONS DIVERSES

Réunion du conseil municipal: la prochaine séance est prévue le jeudi 21 mars à 20h 30mn.

Relais poste: Les services de la poste nous informent que l'indemnité versée à Mme LAURENT Mireille sera augmentée de 1.86% et sera de 3 684€ pour l'année 2013.

Girodmédias: la visite périodique a été effectuée et aucun problème n'a été signalé.

ARS: il nous est rappelé les termes d'une circulaire de 2011 qui interdit tout brûlage de déchets verts. Tolérer le brûlage de branchages issus de la taille dans le respect du voisinage.

Associations:

Le club de l'Amitté remercie la municipalité pour l'achat de tables roulantes.

L'amicale des élèves remercie la municipalité pour le prêt de locaux et de matériel pour le carnaval.

L'association arts et saveurs remercie la municipalité pour l'octroi d'une subvention et a fourni son bilan.

Palmes Académiques: Paul CHYTELMAN recevra cette décoration le samedi 27 avril prochain.

Nuit des étoiles: une association nous propose d'organiser le samedi 10 août une manifestation.

Cours informatique: un formateur assurera des cours le jeudi matin de 9h 30mn à 11h, à partir du 11 avril.

Questions des élus

Thierry CORBERON demande quand seront livrés les composteurs acquis par la communauté de communes.

Régis SEGALLT signale que des pierres sont abimées sous les abats sons de l'église et que des trous sont à boucher. A faire chiffrer.

François TURCIN propose qu'un passage protégé soit créé au carrefour de la rue du stade et de la grande rue.